

vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 6 – Avril 2016

Infos

✉ Mairie

☎ 02.41.77.04.49

✉ contact@saint-augustin-des-bois.fr

http://www.saint-augustin-des-bois.fr

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

🕒 Horaires d'ouverture

De 9h à 12h du lundi au vendredi

Samedis **2, 16 et 30 avril** 2016 de 9h à 12h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Permanence téléphonique de 14h à 17h du lundi au vendredi

📖 Bibliothèque

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

🕒 Horaires d'ouverture

De 16h30 à 18h le mercredi

De 10h30 à 12h le 1^{er} mercredi de chaque mois

De 18h à 19h le jeudi

De 10h30 à 12h le samedi

☎ Numéros utiles

Urgences 112 - Samu 15 - Gendarmerie 17 - Pompiers 18

Médecin de garde 02.41.33.16.33 - Pharmacie de garde : 32.37

facebook

Suivez notre commune sur Facebook www.facebook.com/saintaugustindesbois49/

L'édito

Mesdames, Messieurs, chères Augustinoises et chers Augustinois,

Deux temps forts vont marquer notre vie municipale au cours des semaines à venir. Le premier sera le vote du budget 2016 et l'approbation des comptes administratifs (qui constatent les dépenses) de 2015. Le second, l'orientation à prendre sur la création d'une commune nouvelle ou non avec les 5 autres communes de notre actuelle communauté de communes.

Les différents budgets pour notre commune en 2016 traduisent les orientations que nous avons annoncées dans le cadre d'un lourd endettement : limitation des dépenses de fonctionnement et d'investissement à l'entretien et à la remise en état de notre patrimoine communal (entretien des haies, des véhicules, du centre polyvalent...), poursuite des renégociations pour comprimer nos charges (emprunts, renégociation contrat photocopieur, résiliation des abonnements non utilisés ou non indispensables – téléphone, électricité..., limitation de l'ensemble des frais de cérémonie, des indemnités...), tout en évitant une nouvelle hausse des taux de fiscalité et des tarifs. Il s'agit cependant d'un budget de transition, qui vise à garantir le fonctionnement de nos services. Transition, car certains points nécessiteront d'être encore consolidés, dont le budget du Clos du Verger. Transition car si demain, nous et nos voisins optons pour construire une commune nouvelle, ce budget sera fondu avec celui des autres communes.

Le 14 avril, les conseils municipaux de Bécon-les-Granits, La Cornuaille, le Louroux-Béconnais, Saint Sigismond, Villemoisan et le nôtre, statueront sur leur volonté de travailler ensemble pour créer une commune nouvelle. C'est un choix important où s'entremêlent des enjeux financiers et budgétaires, d'efficacité des actions et de proximité des élus. Les communes actuelles ne disparaîtraient pas : elles deviendraient des communes déléguées. En revanche, les décisions seraient prises en commun, les moyens d'agir seraient communs, notre représentation serait commune. Notre conviction est que la confiance créée avec les communes voisines nous permettrait de faire mieux ensemble au service de tous. Notre crainte est, bien sûr, que nos voisins considèrent que l'héritage laissé par la gestion passée de notre commune soit trop lourd à porter pour eux.

Ces orientations, ces questions, nous souhaitons en débattre avec vous tous. Nous vous invitons à un **temps d'échange le vendredi 29 avril** prochain en soirée au centre Polyvalent. Ce sera aussi l'occasion de préparer ensemble la **journée citoyenne du 28 mai** : grand nettoyage de printemps au menu !

Bonne lecture à toutes et à tous et à vos agendas !

Virginie Guichard

Compte-rendu sommaire du dernier conseil municipal

Agence France Locale : modification du pacte d'actionnaires, le conseil municipal accepte

La commune est l'une des plus petites à être actionnaire de l'AFL pour un capital de 6 000 €. La sortie du pacte d'actionnaires, envisagée par la municipalité, n'est pas possible. De son côté l'AFL a modifié son pacte d'actionnaires dans une double perspective :

- mise en place, à moyen terme, d'un nouveau produit, destiné à proposer, sous certaines conditions, des **lignes de trésorerie** aux emprunteurs de l'Agence France Locale ;
- adaptation de la **politique d'octroi de crédit** après une première année d'activité de l'établissement bancaire.

Le conseil municipal a accepté cette modification.

Création d'un poste au Pôle Technique pour anticiper le départ de Anthony Béziaud

Anthony Béziaud quittera ses fonctions à l'automne. Afin d'anticiper son départ et qu'une période de transfert de compétences et de savoirs soit prévue, le conseil municipal a décidé d'ouvrir dès à présent le poste pour son remplacement. A noter que le conseil a fait le choix de recruter sans attendre les conclusions des échanges sur une éventuelle commune nouvelle : même si il y a une commune nouvelle, il y aura toujours un poste d'agent technique de proximité basé à Saint Augustin des Bois. L'offre d'emploi est en ligne sur le site Internet de la commune.

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) : transfert de la compétence étude à la CCOA

Dans la foulée des réformes des communautés de communes, une réforme des syndicats de bassins et d'entretien des rivières est en cours. Sur notre bassin versant, celui de la Romme, une étude va débiter pour savoir quelle structure sera la mieux à même de porter les travaux à conduire pour retrouver la meilleure qualité des eaux possible. C'est la CCOA qui portera l'étude. La commune lui a donc délégué la compétence.

Mise à disposition des salles communales... du changement pour rationaliser

Convention d'utilisation du bâtiment Multi-accueil avec l'école Albert Jacquard et l'association Familles Rurales

Après échange avec les enseignantes de l'école Albert Jacquard et l'association Familles Rurales, une convention a été proposée pour faciliter l'accès du bâtiment multi-accueil à l'école Albert Jacquard, tout en garantissant le respect du matériel des uns et des autres.

Sur le multi-accueil, la moitié du rez-de-chaussée a fait par ailleurs l'objet d'aménagements sommaires pour pouvoir servir **« d'atelier relais »** à l'entreprise CORPA qui vient de s'installer sur la commune. Au titre d'un bail précaire, l'entreprise s'acquittera par ailleurs d'un loyer de 350 € mensuels qui viendra alimenter les finances communales.

Cette location de l'entreprise CORPA a accéléré le projet de rationalisation de la mise à disposition des salles communales aux associations : en jeu que chacun trouve un espace satisfaisant tout en limitant les charges (de chauffage notamment). Il s'agissait donc de regrouper au maximum les activités sur un même lieu. Un avenant **à la convention de mise à disposition d'un local à la MCL à la Paroisse St-Pierre-en-Val-de-Loire, a été signé. La paroisse ayant accepté d'occuper un local plus petit.**

Enfin, dernier point sur l'utilisation des salles, un **nouveau règlement pour les locations du centre polyvalent** a été adopté. Un fascicule pour faciliter la remise en place des tables et chaises a aussi été édité.

Centre aéré en juillet à Saint Augustin ?

L'association le Bois Enchanté s'est rapprochée de la commune dans la perspective de l'ouverture du centre en juillet sur St Augustin des Bois. Les conditions proposées par l'association ont été discutées en Conseil Municipal qui a décidé de lancer une enquête « de besoins » pour s'assurer qu'il y aurait assez d'enfants présents pour que l'ouverture soit envisageable.

Approvisionnement de la cantine : réflexion avec l'appui de la Chambre d'Agriculture

Le conseil a approuvé la mission d'accompagnement proposée par la Chambre d'Agriculture. Un premier comité de pilotage composé d'élus, de représentants des parents, de l'épicière, du cuisinier et d'agriculteurs s'est tenu. Objectif : préparer pour la rentrée prochaine des nouvelles modalités d'approvisionnement qui combinent l'augmentation des achats auprès de l'épicerie locale et l'approvisionnement chez des producteurs locaux tout en maîtrisant les coûts.

Cimetière : établissement de la liste des sépultures reprises par la commune suite à constat d'abandon

Le Conseil municipal a approuvé la liste des sépultures. La question des sépultures « patrimoniales » s'est posée. Elle fera l'objet d'un échange ultérieur.

*Les comptes-rendus de séances des conseils municipaux sont disponibles sur le site Internet de la mairie rubrique « Municipalité ».
Vous pouvez également vous adresser à l'accueil de la mairie.*

Prochain conseil : le jeudi 14 avril 2016 à 20 heures 30 à la salle annexe de la mairie

Imposition : taux stables mais réévaluation des bases

Les impôts (ex. : taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti...) que perçoit la commune sont le fruit d'une multiplication :

$$\text{Base de l'imposition} \times \text{taux d'imposition} = \text{impôt à payer}$$

Le budget 2016 a été préparé sans hausse des taux d'imposition. Leur niveau a été arrêté par la Préfecture en 2015 suite à l'intervention de la Chambre Régionale des Comptes. Ils seront maintenus par le Conseil municipal pour 2016.

C'est l'Etat, par contre, qui fixe les bases (en fonction de la valeur des biens). Nous avons été informés qu'une revalorisation de 1% serait opérée en 2016. C'est pour cela que chaque contribuable verra son montant d'imposition augmenter légèrement en 2016. Dans un prochain numéro spécial budget, nous pourrions détailler les orientations et les équilibres que nous prévoyons d'engager en 2016.

Point d'apports volontaires pour le recyclage... des essais, des questions avant La solution ?

Une réflexion est en cours pour trouver les meilleurs emplacements possibles pour les points d'apport volontaires... qui sont trop souvent considérés comme des lieux de déchetterie « sauvage ».

Véolia (le prestataire qui les collecte) a déplacé la moitié des PAV du cimetière au château d'eau sans nous en avoir informé préalablement. Nous sommes désolés pour la gêne occasionnée.

L'année 2016 va être mise à profit pour faire plusieurs essais afin de trouver le point d'équilibre entre l'aspect pratique pour chacun d'entre nous et la nécessité de mettre ces points suffisamment à la vue de tous pour dissuader les incivilités (la municipalité a déjà remis les déchets « sauvages » à ceux dont elle a pu trouver l'identité). En fin d'année en effet, le Sycotom pourrait installer de nouveaux points d'apports volontaires. La localisation près du cimetière est en question au vu de la collecte hebdomadaire que les services techniques sont obligés de faire.

Vos avis et suggestions sont les bienvenus et n'oubliez pas que les encombrants vont à la déchetterie (**nous en avons 3 à proximité : déchetterie du Louroux-Béconnais, déchetterie " La Mûrie" à Saint-Georges-sur-Loire, déchetterie Recyclerie d'Emmaüs à Saint Jean de Linières**)

Mémento et informations diverses

Le vendredi 29 avril 2016 à 20 h au Centre polyvalent

Temps d'échange sur les orientations suivantes :

Journée citoyenne, état des finances de la commune et Commune nouvelle.

Accueil de Loisirs :

Si vous avez des enfants entre 3 et 14 ans, merci de répondre au questionnaire en ligne au sujet de la fréquentation du centre aéré, que vous en soyez utilisateur ou non.

Vous trouverez le lien sur la page d'accueil du site Internet de la mairie. Il ne vous prendra pas plus de 3 minutes.

De ce questionnaire dépendra, entre autre, l'ouverture ou non d'une antenne du Bois Enchanté, en juillet à St Augustin.

Inscriptions à l'école Albert Jacquard :

Si vous voulez inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée de septembre 2016, les dossiers sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Plus les inscriptions seront précoces, plus il sera facile pour l'école de s'organiser pour prendre en compte les nouveaux effectifs.

Afin d'animer notre village par l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social au bénéfice de la population, la commune aurait besoin d'un **Comité des fêtes**. Cette association à but non lucratif composée de bénévoles n'étant plus présente sur notre commune, une réunion d'information pour mettre en relation les personnes intéressées pour en reconstituer un est fixée au

lundi 11 avril à 20h30 salle annexe de la mairie

Si vous n'êtes pas disponible à cette date, vous pouvez nous contacter et nous vous mettrons en relation avec les autres personnes intéressées.

Recherche de bénévoles :

La mairie recherche des bénévoles de tous âges pour **aider les habitants à l'utilisation d'Internet** dans leurs démarches administratives.

Si vous êtes à l'aise avec Internet et que vous voulez apporter votre aide, contactez l'accueil de la mairie.

Animations et congés de nos commerces

Le **salon de coiffure Idéal'ook** (place de l'Eglise) sera fermé pour congés du 4 au 9 avril 2016.

Salon Imagina'tif (route de St Germain) : Elodie sera en congés du lundi 11 avril au samedi 16 avril inclus. Le salon reste néanmoins ouvert avec Mélanie pour toute prise de RDV.

Le coup de projecteur



L'Orée des Bois est une institution depuis plus de 50 ans.

En 2010, la famille POITRAL s'installe dans ses murs et poursuit son succès avec les événements phares du restaurant : soirées fruits de mer, journées vendanges...

Les mariages et anniversaires continuent d'être fêtés dans les 3 salles de cette grande bâtisse, l'âme de cette maison est restée intacte depuis toutes ces années.

Marjorie, chef de cuisine, emporte également sa cuisine à l'extérieur et propose des repas pour tous types d'événements privés et professionnels, en tant que Traiteur, Organisateur de réceptions.

L'Orée des Bois en chiffre : 500 réceptions, 500 000 pièces cocktails et 30 000 personnes servies par ses équipes en 2015.

Nouveauté 2016, la livraison à domicile ou sur votre lieu de travail de coffrets cocktail et de plateaux repas. Prestation clés en main, ces produits sont prêts à être dégustés.

Contact : Du mardi au vendredi de 9h à 18h au 02 41 77 04 51 ou contact@loreesdesbois.fr

À Saint Augustin

Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel, organisée par **La Leche League**, le *samedi 2 avril de 10h à 12h* à la *Maison Commune de Loisirs*. Un petit déjeuner partagé est prévu avant la réunion à partir de 9h30. Renseignements : Sophie Prudhomme au 09.54.65.49.89 ou prudhommesophie@outlook.fr

Après le formidable succès de "Quel goût a la lune", **Catherine** propose de raconter cette fois "**La coccinelle qui ne voulait pas voler**" histoire contée et mise en scène pour les jeunes enfants. Le *mardi 5 et mercredi 6 avril à 10h30* - salle polyvalente de St Augustin des Bois. Renseignements et réservation : Association "Histoires de lire et chanter" 02.41.39.97.27 - 06.09.35.06.42

Le **Carnaval des écoles** aura lieu le *dimanche 24 avril à 15h*, départ place du cèdre. Il sera suivi d'un boum à la MCL.

Afin de préparer cet évènement, le *mercredi 13 avril à de 14h à 18h* aura lieu un atelier de préparation du carnaval à la MCL.

Vous êtes tous invités à y participer.

Le *samedi 16 avril* à partir de 20h au Centre Polyvalent aura lieu un repas dansant : **Soirée Andalouse** avec **Marc Muccio Animation**.

Au menu : Sangria, Paëlla, Fromage, Pâtisserie

Prix de la soirée (hors boissons) 20 euros. Déguisement souhaité.

Renseignements et réservation avant le 14 avril au 06.09.72.73.11, au bar « Chez Claudine » ou au « Vivéco » auprès de Marie-Ange.

Près de chez nous

L'**association l'Echappée Belle** organise dans le cadre de « **Voix si l'printemps** » à la salle culturelle Frédéric Chopin de Bécon-les-Granits :

« **Chroniques des Bouts du Monde** » avec "Kwal" le *samedi 2 avril 2016 à 20 h 30*

"**Les Trois Glottes**" le *dimanche 3 avril 2016 à 15 h*

Tarifs : 9 € / 7 € / Pass Famille 25 € et 30 €

Réservation lechappee-belle@orange.fr ou 02.41.39.14.84

Repair Café le 1^{er} samedi de chaque mois au **centre social L'Atelier de Saint Georges sur Loire**. Prochain rendez-vous, le *samedi 2 avril de 9h à 12h*.

Réparer ensemble c'est possible (vêtements, meubles, appareils électriques, bicyclettes, ordinateurs et autres objets utiles). Des outils et du matériel sont disponibles sur place pour faire toutes les réparations possibles et imaginables !

Renseignements au 02.41.39.17.11

Séance de **Cinéma** à Bécon-les-Granits – Salle culturelle Chopin – par l'association Familles Rurales :

ZOOTOPIE (pour toute la famille), le 8 avril à 14h30

LES TUCHE 2 - Le rêve américain, le 8 avril 2016 à 20h30

Tarifs adhérent adulte 4,50€ – enfant -14 ans 3€

Tarifs non adhérent adulte 5,50€ - enfant -14ans 4€

Renseignement <http://www.baladimages.fr/>

Saint Augustin Basket

Le 2 avril à 18h et le 23 avril de 11h30 à 23h30 se dérouleront des **matches** du club dans la salle de sport de St Augustin, restauration possible sur place.

Une soirée choucroute vous est proposée par l'**association du basket de Saint Augustin** le Samedi 23 Avril 2016 à l'Orée des Bois, à partir de 19H. La soirée sera dansante, animée par les jeunes du foyer de St Augustin des Bois.

Adulte : 20€. Menu enfant (jusqu'à 12ans) : 12€

saintaugustindesbois@basketball49.fr

L'**association Le Clos des Roses** vous propose, dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale, un **après-midi cinéma**. Le film sera suivi d'un échange et ensuite d'un goûter. Le *mardi 26 Avril à 15h*, salle de la *Maison Commune de Loisirs*.

Vie paroissiale : Messe à l'église de Saint-Augustin-des-Bois le *dimanche 24 avril à 10h30*.

Les matinées rencontres du Relais d'assistantes maternelles (Ram) proposent des animations gratuites pour les moins de 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents.

Mardi 19 avril de 10h à 11h30 : atelier « éveil corporel »

sur inscription au 02.41.77.51.05 ou

ram-ouestanjou@mfam-enfancefamille.fr

L'**Association BECON-SOLIDARITE** présente une pièce de théâtre "**T'emballés pas !**" qui sera jouée bénévolement par "Les Balladins de l'Auxence" au profit des actions de Bécon-Solidarité le *samedi 9 avril 2016 à 20h30* à la *salle culturelle Frédéric Chopin de Bécon-les-Granits*.

Tarifs : Adulte 7€ - Enfant (de 6 à 18 ans) 4€

Réservations : 09.50.53.03.62 ou 02.41.77.97.75

L'**association Prim'âge Béconnais** organise une **Bourse** aux vêtements, jouets et puériculture le *samedi 9 avril de 9h à 15h* Salle culturelle de l'Argerie au Louroux Béconnais.

L'**association Prim'âge Béconnais** propose des activités et des sorties pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents, *Matinée P'tits Loups le jeudi 21 avril 2016 de 9h30 à 11h*, salle Y. Huchet Le Louroux Béconnais : carnaval (avec défilé dans les rues + goûter)

Tarif 1€/enfant - Places limitées - Inscriptions au 02.41.27.00.72 ou primage.beconnais@hotmail.fr

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 avril** par mail à

communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique